



CONSEIL COMMUNAL DE MIES

Extrait de procès-verbal

Dans sa séance du 10 octobre 2018, le Conseil communal de MIES

- **décide** d'autoriser la Municipalité à engager les études de rénovation et aménagement du chantier naval de l'Epine, d'octroyer à la Municipalité un crédit de CHF 50'000.- pour le financement de ces études. Ce financement étant à prélever sur la trésorerie courante et sera amorti sur une durée maximale de 15 ans.
- **décide** d'autoriser la Municipalité à engager les études du volet 1 du développement de la zone lacustre Mies-Tannay d'octroyer à la Municipalité un crédit de CHF 146'500.- pour le financement de ces études. Ce financement étant à prélever sur la trésorerie courante et sera amorti sur une durée maximale de 50 ans.
- **décide** d'autoriser la Municipalité à engager les études du volet 2 du développement de la zone lacustre Mies-Tannay d'octroyer à la Municipalité un crédit de CHF 203'000.- pour le financement de ces études. Ce financement étant à prélever sur la trésorerie courante et sera amorti sur une durée maximale de 50 ans.

Conformément aux articles 110 et ss. LEDP : La demande de référendum doit être annoncée par écrit à la Municipalité dans un délai de 10 jours, dès l'affichage des décisions du Conseil Communal.

Mies, le 10 octobre 2018

Le Président

Jean-Louis PHILIPPIN



La Secrétaire

Gnilane SAGNA